

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Un an 30 00
Six mois 16 00
Quatre mois 10 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA JUSTICE

DIEU ET MON DROIT

TARIF DES ANNONCES
Première insertion 50
Autres insertions, si publiées le même jour 0 2

BELLEAU & CIE, administrateurs.

BUREAUX 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

Ernest Chouinard, Redace

FEUILLETON DE LA JUSTICE

LE ROMAN D'UN JESUITE

— Je ne pense pas plus que vous qu'ils se soient entendus pour me perdre.

— Expliquez vous.

— Je suis entré au service de M. Planet, dit de Noirecôte, il y a trois mois.

— Comment se fait-il qu'il se soit trouvé en la possession de votre domestique ?

— Cet homme a dit l'avoir reçu en échange de monnaie des mains de la femme de chambre.

— Oui, Monsieur.

— Comment se fait-il qu'il se soit trouvé en la possession de votre domestique ?

— Voilà, en effet, Monsieur, un concours de circonstances assez étrange ; mais, puisque je n'ai contre cet homme que votre déposition et la découverte dans ses effets du corps de délit, et que vous reconnaissez maintenant que ce billet était la propriété du prévenu, je ne puis qu'abandonner les poursuites.

— Je vais signer en sa faveur un ordonnance de non-lieu, et dans deux heures il sera mis en liberté.

— Une heure après, Charles entra dans son tour dans le cabinet du juge d'instruction : il avait à le consulter pour une autre affaire.

— Faites-moi le plaisir, lui dit le magistrat, d'informer M. B*** qu'il n'a plus à s'occuper de l'affaire de Pierre Bouvier : je viens de signer son ordre d'élargissement.

— Comme le jeune avocat paraissait s'étonner, le juge d'instruction lui raconta la conversation qu'il venait d'avoir avec M. de Noirecôte.

— Tout ceci me paraît bien confus et bien extraordinaire.

— Je suis de votre avis ; mais, comme l'accusation portée par ce monsieur contre son domestique était la seule base de la procédure, cette base n'existant plus par le fait de la rétractation que le plaignant est venu faire lui-même, je suis obligé d'abandonner les poursuites.

— C'est évident ; mais je maintiens mes observations. L'accusé, pour me prouver sa innocence, m'avait raconté une histoire de l'autre monde, dont je n'avais pas cru un mot.

— Voilà maintenant son maître qui vient greffer sur ce premier roman un autre roman tout aussi invraisemblable. C'est à n'y rien comprendre.

— Mon cher ami, vous savez que dame Justice a la réputation d'être très curieuse. Or rien n'est plus faux. Si elle voulait scruter les secrets d'une foule d'existences, à Paris surtout, elle aurait un besoin à laquelle mille tribunaux ne suffiraient pas.

— Pendant toute la journée, Charles fut importuné par deux noms qui lui revenaient sans cesse à la pensée : Pierre Bouvier et M. de Noirecôte ; puis, derrière ces deux personnages très peu intéressants, lui apparaissait toujours une troisième figure, celle de la comtesse de Plélan.

— Il voulait se persuader que tout ce que lui avait dit Pierre Bouvier ; n'était que d'odieuses calomnies ; mais il se rappelait que Mme de Plélan avait elle-même avoué connaître cet homme, son souvenir lui avait été manifestement pénible, et elle avait refusé de s'expliquer sur son compte.

— Et toujours ces trois noms : de Plélan, Planet, dit de Noirecôte, et Pierre Bouvier, lui revenaient à la mémoire et l'obsédaient comme un cauchemar.

— Deux jours se passèrent ainsi. Ayant trouvé un moment de liberté, il en profita pour aller voir sa sœur.

— En entrant, il remarqua que la personne qui vint lui ouvrir n'était pas la même que les jours précédents. Cette observation ne fit, du reste, que lui traverser l'esprit : un changement de domestique est une chose assez commune pour qu'on n'y attache aucun importance.

— Introduit au salon, il n'y trouva d'abord que la comtesse. Elle le reçut avec son affabilité ordinaire, s'occupa de lui, de ses affaires, et lui demanda où en était celle de Pierre Bouvier. Sans entrer dans aucuns détails, il lui répondit que, la personne qui l'avait accusé ayant reconnu avoir commis une erreur, il avait été mis en liberté.

— Mais, on même temps, tous ses doutes lui revinrent à l'esprit.

— Puis, sa sœur étant entrée au salon avec Anne-Marie, il oublia ses préoccupations et se mit à causer avec les deux jeunes filles.

— Il se serait retiré de cette visite l'esprit parfaitement en repos, si un incident, en lui-même insignifiant, ne fut venu tout à coup jeter de nouveaux doutes dans sa pensée.

(A continuer)

MAGASIN DU LOUVRE 4, RUE ST-JEAN

Vient de recevoir par les derniers "Steamers" les plus HAUTES NOUVEAUTES

- ETOFFES A ROBES
DRAP ET VELOURS A MANTEAUX
INDIENNES CASHMIRE
GARNITURES EN PERLES
BRAID
PARASOLS ET ENTOUTAS
GANTS DE KID
ROBES, JERSEYS COULEUR POUR ENFANTS



- ETOFFES A HABILLEMENTS
ETOFFES A PANTALONS
ETOFFES A PARDESSUS
CHAPEAUX POUR HOMMES ET ENFANTS
CRAVATES

- MOUCHOIRS DE SOIE,
PARAPLUIES,
IMPERMEABLES
ETC., ETC.

3 Tailleurs d'expérience executeront toute commande dans le plus court délai

COTE & FAGUY

PROPRIETAIRES.

BEAUDET, LEFAIVRE & GARNEAU

QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS

122, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Cette maison fera un commerce general de Quincailleries
FERS EN FERRÉS, ACIERS,
TOLES ET FERBLANCS,
PEINTURES, VERNIS, ETC.
AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

MARCHANDISES RECUES TOUS LES JOURS

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHINÉ qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

POUR LES FETES

Les Boissons par excellence pour les fetes

Celebres Biere et Porter Labatt de London.

Les plus hautes autorités medicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorables a la sante, comme stimulant et tonique

POUR LES FETES

Faites usage de la celebre Biere et Porter Labatt de London n'en prenez pas d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, SEUL AGENT A QUEBEC, 179 RUE ST-PAUL QUEBEC.

MARBRERIE DE STE-FOYE

Monuments, Epitaphes et Poteaux en mar bre, en granit et en pierre

D'UN FINI ET D'UN GOUT PARFAIT A des prix defiant toute concurrence

EPITAPHES DE \$2.50 ET PLUS

Seul agent à Québec ROBERT FORSYTH, célèbre Marbrier de la maison Wm. T. NENDE de New-York.

A. E. Foulduc, MARBRIER, Chemin Ste-Fo

PHOTOGRAPHIES De toute grandeur

Depuis la petite carte "MINETTE" jusqu'au "GROSSEUR NATURELLE"

— AUSSI — PORTRAITS D'ENFANTS, UNE SPECIALITE. PORTRAITS AVEC SCENES D'HIVER, GROUPES DE FAMILLES, DE CLUBS

Agrandissements de toutes sortes

PHOTOGRAPHES, 185, Rue St-Joseph, (Vis-à-vis l'Eglise St-Roch.)

E. B. EDDY, MANUFACTURING CO

HULL, P. Q.

CONSOMMATEURS

demandez à votre épicier les allumettes de E. B. EDDY, et n'en employez pas d'autres.

EPICIERIS

achetez les nouvelles allumettes Telephone de E. B. EDDY.

11,000 ALLUMETTES

de plus dans chaque caisses que dans celles de n'importe quel autre fabrication, et vous pouvez les acheter à un prix qui défie toute concurrence.

Les cuves, les seaux, et les planches à laver de E. B. EDDY sont reconnus les meilleurs du monde.



GRANDE OUVERTURE SAMEDI, LE 31 MARS

du magnifique magasin de nouveautés de EUGENE ROY AU NUMERO 332 RUE S. JEAN (BATISSE HETRINGTON)

AU PUBLIC à venir juger du bon marché et de la grande variété du fond de commerce qui y sera exhibé

POUR LES FETES ET COURTOISES

UNSEUL PRIX STRICTEMENT : POUR TOUS

Par les marchons fins qui seront vendues à si BON MARCHÉ, il y aura :

2500 yds BRODERIES de 15c. à 30c. pour 9c.

1500 yds BRODERIES de 20c. à 40c. pour 32c.

2000 yds FLANELLE dans toutes les couleurs pour 18c.

1000 yds ETOFFES A ROBES (grande variété) pour 14c.

SPRING (toute la) 54 pouces 60c. à 85. 0

TWEED (dame) 54 pouces 80c. à 85.40

LES LES LES HAPPAUX, TWEEDS, CHEMISES, COLS, CRAVATES, BRITLLES, BAS, enfin, tout ce qui regarde les hommes, j'en ferai une spécialité.

EUGENE ROY NUMERO 332 RUE SAINT-JEAN (BLOC HETRINGTON)

M. Montambault, Langelier, Langelier & Taschereau, Avocats

ont transporté leur bureau au No 23, rue St Louis, (ancien Kent-House) sur la face du nouveau Palais de justice.

HUILE NOIRE

Pour peindre les couvertures, cette huile ne demande aucune préparation ; elle empêche la mousse de se former sur les bardeaux et preserve le bois.

HUILE OLEINE

Pour lubrifier les machines de tous genres, telles que moulin à battre et les machines pour l'agriculture et autres

Huile de Charbon du Canada

Huile Kerosene des Etats-Unis

Lampes pour maisons et les églises dans les derniers goûts et nouveautés. Le plus grand assortiment.

A vendre à des prix modérés par F. O. VALLERAND,

2. Cote Lamontagne.

SOMMAIRE DES ANNONCES
E. B. Eddy, Manufacturing Co (Limited)
Institut Canadien de Québec.—J. G. Couture.

I.A 'JUSTICE'

QUEBEC, 31 MARS 1888.

Quand l'iniquité aura couvert
la terre, et la justice a pu
se cacher à l'ombre d'un brin
d'herbe, c'est assez pour que le
juste se retire et se retire les trois
quartiers.

ISAIAH XLV

ET NUNC ERUDIMINI

Notre excellent confrère de la Vérité
ne veut pas de la candidature de M.
Noyes et il ajoute que si les conserva-
teurs nationaux ne peuvent pas trouver
un candidat, ils font mieux de voter pour
un candidat bleu acceptable, chose rare
mais possible.

L'opposant de M. Noyes, dit-il, n'est
pas encore connu. Si les conservateurs
nationaux ne peuvent pas trouver un
candidat, s'ils votent plutôt pour le
candidat bleu s'il est tant soit peu acceptable.

Voilà l'opinion d'un journal conserva-
teur-national.

Comparons-la avec celle du Monde, l'un
des vrais représentants de la clique bleue,
l'organe de Sir Hector Langevin lui-
même :

"Quant à nous, dit le Monde, nous
nous inquiétons moins de savoir si M.
Noyes est franc-maçon ou orangiste que
de savoir quel régime il appuierait s'il était
 élu : le régime de l'honnêteté et des
grandes mesures de progrès qui ont fait
le développement et la richesse de la
province ; ou le régime de l'insouciance et
du gaspillage qui règne présentement à
Québec. M. Noyes a choisi ce dernier,
qu'il en porte la responsabilité devant les
électeurs de Shefford."

Nous demandons maintenant au public
de comparer la position prise par ces
deux journaux respectivement, et de nous
dire ensuite quelle fraction, ou celle des
bleus ou la nôtre, représente l'élément
vraiment conservateur, vraiment fidèle
aux principes.

D'un côté, les conservateurs nationaux
sont prêts à prendre un bleu acceptable
plutôt que de contribuer à faire élire un
orangiste et un franc-maçon.

De l'autre, le Monde, organe du pré-
tendu conservatisme par excellence,
vient nous déclarer, avec son effronterie
accoutumée, qu'il s'inquiète peu de
l'orangisme de M. Noyes, qu'il accepterait
bien tel quel s'il voulait seulement voter
BLEU une fois rendu en chambre.

Voilà le parti aux principes !
Voilà les garanties qu'il offre à notre
population !

Jugeons maintenant ces hommes tels
qu'ils sont. Ils ont publiquement con-
fessé leur propre turpitude.

Ils sont avant tout des politiciens de
parti et ils l'avouent avec cynisme.

Et on nous dit que nous sommes des
traîtres parce que nous ne voulons pas
suivre ces hommes dans le sentier de
leurs erreurs sociales et politiques !

Il y a beaucoup d'honnêtes gens qui
seraient fiers d'être appelés des traîtres
dans ces conditions là.

Pour notre part, nous y penserons par
deux fois avant de supporter un candi-
dat qui aurait les principes du Monde :
ces principes nous paraissent encore plus
dangereux que ceux de M. Noyes.

C'EST FAIT

Pouvons-nous en douter ? Quand les
capitalistes de Montréal inaugurent en
faisant sonner leurs écus aux oreilles des
ministres fédéraux, y a-t-il dans le cabi-
net d'Ottawa un seul ministre, même ce-
lui de Québec, qui représente et défende
les intérêts de la capitale ? Nous avons
reclamé et protesté d'avance sans nourrir
plus d'illusions qu'il n'en fallait, car
nous savions ce que nous pouvions atten-
dre d'équitable d'un gouvernement qui
ne reconnaît pas de meilleures raisons que
celles du plus offrant.

Ainsi donc, la dette du lac St. Pierre,
l'ancienne et la nouvelle, une couple de
millions d'arriéré, et une couple de mil-
lions à souscrire encore, ne sera pas seu-
lement à la charge de Montréal qui en
profite, qui en retire le titre de port du
Dominion, mais à la charge de tout le
pays, à celle aussi de Québec, le vrai,
l'incomparable port de toute la vallée du
St. Laurent.

Qu'a-t-il fallu pour en venir à ce ré-
sultat ?

On s'est agité, parlé, comme on doit
s'agiter parmi les ministres. On a menacé
de couper les vivres à des gens politi-
ques qui y tiennent. Le Star, au milieu
de ses cancanes de commère, a pris, un
instant, ses allures de virago, et il a menacé,
oui menacé le gouvernement, d'ob-
tenir d'un autre parti ce que le parti
bleu, pourtant si généreux, s'imaginait
cette fois de refuser.

Mais il n'a pas refusé, et la colère du
Star, comme celle aussi de bien d'au-
tres, est rentrée depuis trois jours.

Le Dominion paiera ce qu'ont déjà
coté le lac St. Pierre et le port de
Montréal ; il paiera ce que devront coûter
les nouveaux travaux à faire pour
permettre aux steamers de grand ton-
nage, devenus indispensables dans la
navigation océanique, de se rendre au
port artificiel du pays.

Le lac St. Pierre est un gouffre étrange
qui se remplit encore plus facilement des

gravières qu'y charrie le fleuve, que des
millions qu'y apportent ses politiciens.
Les ingénieurs et les géologues disent
que le creusement de ce lac est une
entreprise absurde, jamais terminée,
toujours à recommencer ; mais qu'im-
porte, la ville de Montréal le veut et ce
sera, parce qu'elle est le port du Domi-
nion.

Ne demandez pas ce qu'ont dit, ce
qu'ont fait nos ministres à ce propos ?
Sont-ils au parlement pour sauvegarder
les intérêts de leurs commettants ou pour
soutenir le parti ? Si le parti bleu avait
besoin d'un pont à Québec, ne croyez-
vous pas qu'il serait déjà fait ? Sir Adol-
phe, à lui seul, a bien inventé le chemin
de fer du Cap-Rouge !

Or, on sait que le pont de Québec
n'existe pas, même in potentia dans le
langage officiel que tiennent nos minist-
res aux banquets que leur donnent ici
les jeunes et les vieux.

Tandis que les faveurs du parti bleu
iront s'engouffrer dans le lac St. Pierre,
il ne nous sera pas même donné de voir
s'en voler la plus légère des promesses.
Et nos bleus québécois s'en consolent.

Québec paiera pour que le lac Saint-
Pierre soit navigable aux nouveaux stea-
mers transatlantiques, qui passeront
sous ses murs, seulement pour la saluer ;
elle paiera pour que sa rivale reste le
port du Dominion ; c'est décidé, et nos
amis nos adversaires nous diront bientôt
que ce qui est fait est bien fait.

COMMERCE DE BOIS

M. Tarte a l'audace de reprocher au
P. Paradis d'avoir fait le commerce de
bois pendant qu'il était à Egan. Comme
si c'était un crime pour un Canadien-
français, de vendre le bois sacré des An-
glais ! Voici ce que nous lisons dans le
Canadien du 9 mars :

"Qu'ils (les lecteurs du Canadien)
n'oublient pas non plus que le Père Pa-
radis s'est fait commerçant de bois et
qu'il a vendu ici (à Ottawa) plusieurs
milliers de billots. Là est une partie du
secret de tout le tapage qui s'est fait."

Eh bien parlons en donc un peu de ce
fameux commerce de bois du Père Pa-
radis. Voici un trait absolument authenti-
que.

Le 27 février 1887, date du jugement
de l'honorable M. Wurtelle, jugement
qui proclamait hautement le droit des
colons au bois coupé par les Gilmour, le
P. Paradis et ses gens étaient réduits à
la dernière extrémité ; car ils avaient
dépendu de fortes sommes pour revendi-
quer leurs droits devant les tribunaux.
Un tel procès contre de telles gens est
nécessairement fort dispendieux.

Le jugement était favorable aux colons,
mais les Gilmour, ayant donné avis de
leur appel, il devint impossible aux ap-
pelés de recouvrer leurs déboursés et de se
faire payer de justes dommages. Tout
était en suspens. Les "billots" mêmes
ne pouvaient être vendus par leurs vérita-
bles propriétaires, à cause de l'appel,
sans un cautionnement. Cependant, les
colons, qui avaient tout dépensé dans
leur héroïque résistance, avaient un
besoin urgent de se refaire un peu, tant
pour vivre que pour continuer la lutte
en cour d'appel. Ce fut alors que le Père
Paradis, par un mémoire daté du 19
mars 1887, demanda au cabinet Mercier
le cautionnement requis pour lui permet-
tre de vendre les "billots" qui étaient
menacés d'une grande détérioration s'ils
passaient l'été dans le bois. Le nouveau
cabinet, n'étant pas lié aux Gilmour,
accorda, croyons nous, le cautionnement
demandé. Le P. Paradis conclut un ar-
rangement avec M. Ludwig Adam, fabri-
cant de bardeaux. En vertu de ce mar-
ché, M. Adam devait payer tel prix pour
un certain nombre de "billots". La sa-
isior était fort avancée, la neige s'en
allait rapidement, mais le Père et ses
colons se mirent à l'œuvre et traînèrent
à la rivière quelques centaines de "bil-
lots".

Les Gilmour étaient furieux et em-
ployèrent tous les moyens imaginables
pour empêcher ce travail : procès-ver-
baux, huissiers, menaces, etc. Malgré
tout, un certain nombre de "billots"
sont lancés à la rivière. Que font les
Gilmour ? Ils guettent ces malheureux
"billots" au passage, devant une de
leurs scieries sur la Gatinoue, les font
gaffer et débitent par leurs employés !
Pas un seul "billot" ne s'est rendu à des-
tination ; le Père et ses colons n'ont pu
retirer un seul sou de paiement !

Cela a l'air d'un conte fait à plaisir.
C'est cependant l'exacte vérité. De telles
choses se font et restent impunies en
pleine Amérique, en plein XIXe siècle !

C'est bien beau de s'apitoyer sur le
sort des fermiers irlandais aux prises
avec les landlords ; mais ce serait en-
core plus beau et surtout plus pratique
pour nos hommes d'Etat de s'occuper un
peu du colon canadien exploité, tyran-
nisé, spolié par le marchand de bois.

(La Vérité)

Nous attirons l'attention de nos lec-
teurs sur la magnifique article de colla-
boration que M. Louis Fréchette a donné
à l'Electeur de ce matin, et que nous pu-
blions dans une autre page.

Le marche de Paques

Le marché de Paques n'a pas déchu
cette année à Québec. Les halles sont
admirablement bien garnies, et pourvues
des viandes les plus recherchées. Tous
les bouchers ont réalisés de goût pour

orner leurs étaux, et certes les halles
couvrant présentent le plus beau coup
d'œil. Voici maintenant le rapport des
halles :

HALLE MONTCALM

M. Joseph Pâquet expose aujourd'hui,
2 boeufs canadiens pesant 1140 lbs. et
1036 lbs. et engraisés par M. J. B. Car-
rier, d'Arlika ; 2 boeufs de 1000 lbs.
chacun, engraisés par M. Prudent Paré,
de St-François de la Rivière du Sud ;
une taure de 800 lbs ; 40 veaux pesant
jusqu'à 180 lbs, 8 agneaux du printemps
dont le plus beau, qui est réellement ad-
mirable, a été acheté du Dr Fortier, de
Berthier. M. Pâquet fait aussi une
spécialité du boeuf et des langues sa-
lées.

M. Wm. Carpentier tient en face de
celui de M. Pâquet un vaste étal qu'il
est impossible de regarder sans que l'eau
nous en vienne à la bouche, tant les jam-
bons et les autres viandes fumées, ainsi
que les saucisses, etc., y ont bonne mine
et vous font de l'œil. On en mangierait
tout cru. M. Carpentier vend, en outre,
lard frais et salé, beurre, œufs, sain-
doux, etc., de première qualité.

M. Robert Routhan possède une ré-
putation de charcutier assez bien assise
pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui
faire de la réclame. On part de tous
les quartiers de la ville pour acheter ses
saucissons, ses viandes fumées, ainsi que
lard, saindoux, etc. Son étalage sera
sans doute très achalandé aujourd'hui.

MM. Nap. Gendron, Jos. Beaulieu,
Rochon, Bruno Delamare, Octave La-
berge, Ed. Lepage, Mme Cloutier et
Mme Wm. Tozer ont abattu de belles
pièces de bétail gras et l'on voit à leurs
étaux du boeuf, du veau et de l'agneau
de première qualité.

M. Germain Allard et M. Théophile
Darveau ont chacun un étalage de boeuf,
veaux, moutons et agneaux digne de celui
de leurs voisins.

M. H. Belleau a abattu une taure de
710 lbs dont la viande est magnifique, et
l'hexapose outre de très appétissants veaux
et agneaux.

M. J. Martin rivalise avantageusement
avec tous ses voisins. Il faut surtout
admirer à son étal, de magnifiques quar-
tiers de viande provenant de trois taures
et trois boeufs de 900 lbs chaque, dix
veaux de 100 lbs chaque, 6 splendides
agneaux, etc. La bétail abattu par M.
Martin est de la race Aberdeen Angus
et vient de la ferme si renommée de M.
H. Cochrane, à Hillhurst, P. Q.

Mme Gignac et M. Frs Boutet, La
Boutet et Flavien Boutet exposent res-
pectivement du porc frais et salé, etc.,
de première qualité.

M. Frs Lortie fait du beurre une spé-
cialité. A ceux qui en veulent du bon
d'y aller voir.

Bel étalage de jambons, lard, beurre,
œufs, etc. à l'étal de M. Arthur Poitras.
Spécialité de saindoux.

MM. Tozer et Cie., exposent : Un
veau de 250 lbs, engraisé par M. Li-
vière, de Ste-Héléna ; 21 veaux pesant
en moyenne 150 lbs. chacun ; une
taure de 1300 et une de 1100 ; 2 boeufs
de 1000 lbs. chacun. Ce bétail a rem-
porté le premier prix aux dernières ex-
positions de Québec et de Sherbrooke.

MM. Tozer et Cie., exposent aussi 12
agneaux achetés à St-Hyacinthe, et 12
moutons de 120 lbs. en moyenne, achetés
à Inverness. Ils ont aussi en quan-
tité, jambons, bacon, lard frais et salé,
cochons de lait, volailles, etc.

MM. J. & J. Daly ont vis-à-vis MM.
Tozer un immense étal où ils font un
grand commerce de jambons, lard et
beurre frais et salé, œufs, volailles, din-
des, poules de prairie, caillies, toutes es-
pèces de gibiers en leur saison, etc.
Leur étalage attire beaucoup les regards
aujourd'hui.

Au rez-de-chaussée les étaux de MM.
Isidore Matte, Edouard Boret, J. Pa-
radis, Jean Marois, P. E. Gravel, P.
Gauvin, T. Danielson possèdent aussi
les viandes les plus alichaillées et ne le
cèdent en rien aux autres boucheries.
Il en est de même de MM. X. Savard,
A. Marcoux, E. Hardy, et Joseph Chan-
tal qui ont aussi de fort beaux étaux de
charcuterie, lard, jambon, beurre, œufs
etc., etc.

HALLE BERTHELOT

La halle Berthelot, comme les années
dernières, offre le plus beau coup d'œil.
Parmi les bouchers, l'étalage de M.
Damien Matte est des plus magnifi-
ques.

On y voit les quartiers d'une taure de
1000 lbs, un veau de 180 lbs, un agneau
du printemps pesant 44 lbs, sans com-
pter de nombreuses autres pièces.

M. Zéphirin Gingras rivalise amical-
ment avec M. Matte. Lui aussi a abattu
une taure de 1000 lbs et expose du boeuf
canadien, du veau, de l'agneau de pre-
mier choix.

MM. Frs Boker, Wilbrod Matte, Chs
Gendron, Jos. Matte, Z. Dmelle et B.
Rondeau ont tous de superbes viandes.
Le boeuf, le veau et l'agneau y sont d'ex-
cellente qualité.

M. H. Boulet est le digne émule de
MM. Damien Matte et Gingras. Il expose
une taure de 800 lbs, deux boeufs ca-
nadiens fort beaux, du veau superbe et
un agneau de 32 lbs, sans compter beau-
coup d'autres pièces qui sont loin d'être
inférieures.

En tête de la charcuterie figure M.
Michel Boulet, qui a dépecé la bagatelle de
15 porcs magnifiques et qui a, en outre
un superbe assortiment de jambons, ba-
con, saucisse, beurre, œufs, saindoux.

Il a pour concurrents MM. Thomas
Chabot, Frs Houde, H. Houde, Étienne
Rondeau et P. X. Blouin, dont les étaux,
abondamment pourvus, sont très achal-
landés.

HALLE CHAMPLAIN

Nous remarquons à la halle Champlain
de très belles viandes. Tous les étaux
sont fort bien achalandés.

M. F. Delany a abattu pour Paques
15 bêtes à cornes, 12 agneaux du prin-
temps, 10 moutons, 24 veaux et plusieurs
porcs. On remarque à son étalage un
magnifique taureau Aberdeen Angus,
élevé à Hillhurst Farm P. Q. et pesant,
dépecé, 1800 livres, un autre taureau de
2 ans pesant 1200 livres, deux veaux de
11 à 12 semaines, pesant 400 et 300 livres,
et un magnifique agneau de 3 mois pesant
52 livres.

M. J. Drolot, exhibe une taure de
2000 livres venant d'Ontario. C'est une
magnifique pièce. On remarque aussi
plusieurs agneaux et six veaux.

M. Léon Aréol, expose un boeuf de
1400 livres, dépecé, une taure de 3 ans
pesant 800 livres, et plusieurs veaux et
moutons de première qualité.

MM. Castagny, Plante, Thivierge
et Réal Gagnon étaient de magnifiques
porcs. On y remarque des porcs de 7 à
800 livres.

M. G. Lapointe a à son étalage de ma-
gnifiques boeufs, veaux, agneaux et mou-
tons.

Somme tout, les bouchers de cette
halle ont rivalisé de zèle pour exposer
les plus belles pièces au marché de Pa-
ques.

HALLE FINLAY

Tous les étaux sont remplis de viandes,
jambons, saucissons, etc., et font l'admira-
tion de tout le monde. On remarque
surtout une exposition magnifique de
porcs de tous les âges. On distingue en-
tre autres de jeunes porcs des plus beaux
aux étaux de MM. J. Charland, Jos
Soucy, et D. Lapière.

ST-ROCH

A la halle St-Roch, les bouchers ont
admirablement bien garni leur étaux.
C'est à qui l'emporterait. Ils ont rivali-
sé de zèle, et le succès général fait pen-
cher la balance tantôt d'un côté tantôt
de l'autre, de telle sorte qu'il est bien
difficile de dire, lequel a remporté la
palme.

Voici les pièces qui ont le plus attiré
l'attention du public :

M. B. Parent, de Charlebourg, expo-
se un porc colossal, pesant 840 livres
et engraisé par lui-même. Son étal con-
tient à part cette pièce de résistance, un
choix magnifique de porcs.

M. F. X. Jobin attire l'attention à son
étal par un magnifique porc de 723
livres et de magnifiques porchets.

M. W. Pouliot offre en vente un beau
porc de 560 livres, venant de Beaumont.

M. L. Dussault expose un beau porc
de 523 livres, venant de St-Vallier.

Tous les autres étaux contiennent de
magnifiques pièces de toutes sortes. On
y remarque de magnifiques quartiers de
veau et de boeuf canadiens, des porchets,
des agneaux du printemps, etc.

Les bouchers de St-Sauveur ne sont
pas restés en arrière des autres bouchers
de la ville. Sur tout le parcours de la
rue St-Vallier nous avons admiré des
étaux magnifiquement achalandés. L'an-
née prochaine les bouchers de St-Sau-
veur pourront exposer leurs produits
dans la nouvelle halle qui est actuelle-
ment en construction, et nul doute qu'ils
sauront remporter comme toujours le
plus grand succès.

LEVIS

Le marché à Lévis, est ce qu'il n'a
peut-être jamais été. MM. les bouchers
ont vu leurs efforts couronnés de succès
et les gourmets se comptent par centai-
nes autour des étaux, visitant les viandes
et se faisant claquer la langue, par avance.

MARCHÉ NOTRE-DAME

M. Ferdinand Bégin—Un énorme
veau venant de Ste-Héléna, 200 li-
vres, le plus beau de la halle. Un mou-
ton magnifique pesant environ 140 li-
vres. 6 boeufs dont l'un pesant 1100 ou
1200 livres. 6 porchets dont le poids
varie de 300 à 325 livres, engraisés par
M. Bégin lui-même. De magnifiques
jambons, de superbes saucisses. Envi-
ron quinze veaux d'un poids respecta-
ble. Cet étal mérite de figurer dans la
halle, car c'est l'un des plus beaux qu'on
ait encore vu à Lévis. Il brille, d'ail-
leurs, autant par le décor que par la
variété des viandes qui s'y trouvent.

M. Hubert Bégin—Trois boeufs pesant
de 900 à 1000 livres ; quatre veaux
dont plusieurs atteignant le poids de 150
livres. Plusieurs beaux moutons, quatre
très beaux jambons, de belles saucisses.
Étal magnifique décoré.

M. Louis Pouliot.—Un jeune porc de
300 livres ; un porc de 517 livres, de
première classe, un boeuf de 3 ans 700
livres. Jambons de première classe. Saucis-
sées vraiment belles. Fleurs partout et
de toute beauté. De très beaux moutons.
Plusieurs veaux très gras.

M. Chs Labrie.—Un boeuf pesant
1189 livres. Une taure de 3 ans 600 li-
vres. Deux boeufs magnifiques 800 livres
chaque ; veaux, moutons superbes ; din-
dons, poulets de première qualité. Lard
frais, salé, fumé, jambons, saucisses. Un
porc énorme de 752 livres. Jumbo en
fromage. Deux porchets de 80 livres
chaque ; c'est de première qualité. Fleurs
en masse.

M. F. X. Martin—Première qualité
de lard. Un boeuf de 1,000 livres. Plusi-
eurs porchets dont le poids varie de
200 à 220 livres. Gros porc 400 livres.
Beaux veaux ; moutons de première clas-
se. Agneaux aussi de première classe.
Beaux jambons, belles saucisses ; viandes
de toute beauté et de qualité supé-
rieure ; Poulets. Étal des mieux ornés
et de la plus belle apparence.

M. Wilbrod Blouin—Un boeuf de 3
ans 700 livres, jeune lard première qua-
lité. Beaux jambons fumés, frais ; saucis-
sées, boudin, veaux, moutons. En gé-
néral viandes de première qualité.

M. P. H. Bernier.—Un porc de 12
mois, 487 livres, le plus beau de tout le
marché. 4 beaux veaux ; jambons su-
perbes ; saucisses magnifiques. Une paire
de boeufs de 700 livres chacun. Très
bien décoré.

M. Brown.—Un porc de 8 mois pesant
257 livres. 4 veaux superbes. 3 beaux
moutons. Une paire de boeufs pesant
chacun 700 livres. Un bel assortiment
de jambons, volailles, saucisses, etc.,
le tout engraissés de fleurs. Boeuf salé,
lard salé, langues salées.

M. Demers Bonin—Un boeuf de
1,050 ; un cochon 680 livres. Jambons
de première classe. Saucisses splendides,
moutons, veaux, viandes fumées, salées
fraîches, poulets magnifiques. Cet étal
est réellement beau. Les fleurs foison-
nent.

M. George Carrier.—Deux boeufs
1250 livres chaque. Un porc de 750 li-
vres, un autre de 700, veaux d'un grand
poids, moutons superbes, agneaux de 45
livres. Volailles de première classe. Un
dinde de 20 livres. Jambons, saucisses,
poulets, viandes fraîches, salées, fumées.
Un des plus beaux étaux : les fleurs sont
en grande abondance et prêtes à être dis-
tribuées.

MARCHÉ DU QUARTIER SAINT-LAURENT

M. Wilbrod Blouin—Un boeuf de 3
ans 700 livres, jeune lard première qua-
lité. Beaux jambons fumés, frais ; saucis-
sées, boudin, veaux, moutons. En gé-
néral viandes de première qualité.

M. P. H. Bernier.—Un porc de 12
mois, 487 livres, le plus beau de tout le
marché. 4 beaux veaux ; jambons su-
perbes ; saucisses magnifiques. Une paire
de boeufs de 700 livres chacun. Très
bien décoré.

M. Brown.—Un porc de 8 mois pesant
257 livres. 4 veaux superbes. 3 beaux
moutons. Une paire de boeufs pesant
chacun 700 livres. Un bel assortiment
de jambons, volailles, saucisses, etc.,
le tout engraissés de fleurs. Boeuf salé,
lard salé, langues salées.

M. Demers Bonin—Un boeuf de
1,050 ; un cochon 680 livres. Jambons
de première classe. Saucisses splendides,
moutons, veaux, viandes fumées, salées
fraîches, poulets magnifiques. Cet étal
est réellement beau. Les fleurs foison-
nent.

M. George Carrier.—Deux boeufs
1250 livres chaque. Un porc de 750 li-
vres, un autre de 700, veaux d'un grand
poids, moutons superbes, agneaux de 45
livres. Volailles de première classe. Un
dinde de 20 livres. Jambons, saucisses,
poulets, viandes fraîches, salées, fumées.
Un des plus beaux étaux : les fleurs sont
en grande abondance et prêtes à être dis-
tribuées.

VARIETES

UN AMI PAUVRE

(Suite et fin)

C'est qu'aussi mon enfant, votre père
et moi nous nous sommes toujours ai-
nés. Qu'il se rappelle les jours de congé
où nous n'avions pas de plus grand
plaisir que d'être ensemble ! Je n'ai eu
de bon temps que celui de mon enfance.
Nous sommes d'Orléans tous les deux.

PAUL PERRUT.

Aussi, c'est à Orléans que je suis revenu
pour y finir mes vieux jours.

"Quoi ! qu'est-ce que tu dis ? s'écria
Godefroy. Tu habites Orléans ? Tu ne
comptes pas y retourner ce soir ?

"—Si, vraiment, cette nuit.

"—Mais monsieur, dit Irène, ce ne su-
rait pas raisonnable ! Il fait très froid.

"—Tu n'es même pas bien couvert, s'é-
cria Godefroy. J'ai compris la pensée de
ma fille. Tu resteras ici. Livaudière, tu
prendras le lit de mon fils Octave.

"—Et ne faites point de façons ! ajouta
Mme Godefroy.

"—Ce serait bien inutile, reprit Irène.
Je vais préparer le lit.

Livaudière avait les yeux humides,
mais il souriait.

"—Mes amis, dit-il, vous me donnez le
gîte après les vivres, et tout cela est don-
né avec le cœur.

Mme Godefroy sortait pour aider sa
fille à faire un bon lit douillet au voya-
geur ; Godefroy la suivit, il avait un
mot à lui dire tout bas. Quand il revint
Livaudière debout, se mit à le regarder
fixement. Le bonhomme, humble et
chéatif, était transformé, il ne courbait
plus les épaules. Godefroy se sentit trou-
blé sous ces yeux brillants qui l'envelop-
paient.

"—Qu'est-ce qui te prend ? dit-il. Tu
as un drôle d'air, mon camarade. Je vois
bien que nous t'avons fait plaisir en te
dispensant d'un voyage du nuit, tout
trahi, dans une mauvaise voiture de
troisième classe, car, pas plus que nous,
tu ne vas en première, mon pauvre hom-
me. Si tu es content, je le suis.

Livaudière l'interrompit d'un geste :
"—Écoute, Godefroy, dit-il, je t'ai
trompé. J'ai voulu t'éprouver, brave
cœur. Sache que je me suis présenté
chez trois autres de ceux qui avaient ap-
préhensé à lire avec moi. Il y en a même
un à qui j'épargnai autrefois de connaître
la faim. J'avais dix louis d'or, c'était tout
mon bien, je lui en prêtai la moitié. Je
lui ai dit, comme aux deux autres : Mon
ami, moi, voici, je reviens de loin, et tu
sais, pierre qui roule. Enfin, je suis très
pauvre. Godefroy, celui-là m'a mis des
dépenses plus vite que les deux autres, car
il ne voulait pas me rendre mon argent.
Toi, tu m'as fait assaïer à ta table. Ca-
marade, pardonne-moi de m'être habillé
en pauvre pour venir semer à ta porte ;
je suis riche. Ta vieillesse sera douce,
mon camarade. Cherche un mari à ta
fille, et s'il demande une dot, réponds-
lui qu'elle est prête. Godefroy, la main
dans ta main, je te le jure, tout mon
bien sera pour tes enfants. Je possède
un million et demi, fais leur compte.
Demain je rencontrerai à Orléans, et
j'arrangerai tout cela chez le notaire.
Et maintenant, vieux, conduis-moi à mon
lit.

Godefroy n'avait pas trouvé de meil-
leure réponse que d'embrasser Livau-
dière. Maintenant, il était seul dans la
salle à manger, blanc comme un linge.
Deux grosses larmes roulaient sur ses
joues, il n'aurait jamais pensé que des
larmes pussent être si douces. Il cher-
chait à remettre un peu d'ordre dans
ses idées. Que faire ? devait-il dire à sa
femme ? Certes, il le devait, mais
avec précaution. Elle était prompte à
s'exalter, et puis on a vu des personnes
tomber comme mortes sous le coup d'une
grande émotion ; trop de joie fait mal.
Irène était d'une humeur bien plus
ferme que sa mère. Il se dirigea vers la
chambre de la jeune fille, et doucement
frappa. Elle était presque déshabillée.
Le père la prit entre ses bras, il lui
parlait à l'oreille. Irène à son tour pleu-
rissait :

"—Père, dit-elle, le sort vous

LE VENDREDI-SAINT

C'était hier le Vendredi-Saint. Date unique dans l'histoire universelle tout entière. Pourquoi ? Ce jour-là, dans un petit pays d'Orient, un jeune homme, un enfant du peuple, le fils d'un charpentier, fut exécuté entre deux voleurs, pour avoir blasphémé et prêché des doctrines subversives.

dans les veilles, s'ils n'ont pas été persécutés, raillés ou proscrits par leurs contemporains. Et—chose qui plonge dans la stupeur—la leur même qui éclairait ces veilles était le plus souvent produite par les entrailles déjà soulevées au feu, d'un animal qui avait hurlé sous le couteau du boucher !

scène de la crucifixion qui domine le grand autel de ce chef-d'œuvre de mauvais goût et de faux style pourtant qu'on appelle Notre-Dame de Montréal. La scène est complète, en même temps que poignante par sa simplicité.

UNE FAMILLE QUI L'EGHAPPE BEL EN COSTUME DE NUIT

LES GARDIENS RODGERS ET DUGGAN Hier soir, à onze heures et vingt, les gardiens de nuit Rodgers et Duggan, qui font le service à la Baso-Ville, ont, grâce à leur vigilance, sauvé la famille de M. Kiplin d'une mort certaine.

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION

CLASSE D Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois. Le onzième tirage mensuel aura lieu le MERCREDI 18 AVRIL 1888 A 3 HEURES P.M. VALEUR DES LOTS \$60 000

ENCORE !!! OUI! encore le SYNDICAT DE QUEBEC qui ouvre le commerce de la saison du printemps à St-Roch No 207, Rue ST-JOSEPH

DEPECES ET NOUVELLES DE NUIT

NOUVELLES DE MONTREAL Montréal, 29 mars.—La compagnie de télégraphe du Pacifique Canadien a ouvert les bureaux suivants dans la province d'Ontario : Dundas, Grande Vallée, Calodon, Holton, Cooksville, Morrison, Strabane et Embro.

ASSAULT

Hier soir, un jeune homme se plaignait d'avoir été assailli et volé par une bande de voyous qui d'ordinaire font du village Hedleyville le théâtre de leurs exploits. La victime de cet outrage était le nommé... elle demandait à emprunter un revolver, afin de se venger de ses assaillants.

NOUVELLES

JEUDI ET VENDREDI Comme d'habitude chaque année, les fidèles encombraient les églises de la ville à l'occasion des importantes cérémonies religieuses de la Sainte Semaine.

CONFECTIIONNEE

Trepanier et Cie. Nous confectiionnons nous-mêmes les manteaux et nous garantissons à nos pratiques que les manteaux USTERS faits dans notre établissement coûteront 20 pour cent meilleur marché que ceux qui sont vendus tout faits, sans compter qu'ils sont fait pour la personne elle-même.

DEMANDEES

10 BONNES COUTURIERES trouveront de l'emploi en s'adressant à notre modiste en chef MLE MATHIEU, soit pour coudre dans les robes ou les manteaux.

CHAPEAUX

Importés d'Europe. Nous défilons la compétition. Comme d'habitude nous nous contentons de petits profits pour nous assurer un grand débit.

DERNIERE EDITION

Contestation d'élection

La Cour de Révision a définitivement fixé le 7 avril prochain pour l'audition des plaidoiries dans la contestation d'élection de M. Johnson, député local de Mégantic.

La preuve a été faite à Inverness devant l'honorable juge Andrews, et la cause sera entendue au mérite le 7 devant les honorables juges Stuart, Casault et Andrews. On assure que la preuve est très forte et que l'élection sera certainement annulée.

Une autre motion a été faite ce matin en Cour de Révision pour fixer un jour pour l'audition de la cause contre M. Dorais, député local de Nicolet, et la preuve a été faite à Nicolet par l'honorable juge Bourgeois et la cause sera probablement entendue au mérite, vers le 15 avril, devant les honorables juges Caron, Bourgeois et Andrews.

Sir A. P. Caron est en ville. Il a dit à ses intimes qu'il était vrai que le gouvernement allait affermer la dette de Montréal pour le creusement du lac St-Pierre.

Cette décision qui consomme la ruine de Québec ne paraît pas causer beaucoup de regrets au Grand Ministre.

Notre législature provinciale est définitivement convoquée pour le 15 mai prochain.

Il est probable que les brevets, pour les élections partielles, seront bientôt émis et que la date du scrutin sera annoncée au banquet du 10 avril.

Nous apprenons avec regret la mort de l'épouse de M. Charles Angers, avocat, de la Malbaie.

Nous offrons à notre ami et cruellement éprouvé le témoignage de notre plus vive sympathie.

Contrairement à ce qui avait lieu les années précédentes, la chambre française a siégé hier. Cette séance était nécessaire, disait-on, par le vote du budget avec lequel il était urgent d'en finir. Les dépêches nous apprennent aussi que le ministère Tirard a été réversé hier.

Une séance de l'association des conservateurs nationaux de Québec doit avoir lieu ce soir à 7 1/2 heures aux bureaux de LA JUSTICE.

FEU M. CLEOPHE CIMON

Nous apprenons la mort de M. Cléophe Cimon, ancien député, survenue avant-hier la nuit, à sa résidence de la Malbaie.

M. Cimon est mort à un âge avancé après une vie laborieuse, entouré des soins et des secours de la religion catholique. Ses funérailles auront lieu mardi prochain.

L'ALSACE ET BOULANGER

Le journal la France a publié une lettre de Strasbourg qui peint sous le jour le plus sombre l'impression produite dans cette ville par les rigueurs dont le général Boulanger est la victime.

"Décidément, y est-il dit, nous nous apercevons de plus en plus que le gouvernement de la République française nous abandonne. Comment ! voilà un général français qui a rendu courage à l'armée, qui a réchauffé le cœur des Alsaciens restés sous le joug allemand, et non content de l'avoir chassé du ministère de la guerre, on lui enlève le commandement qu'il avait pour le renvoyer comme un simple officier chargé de dettes devant un conseil d'enquête. Mais on ne sait donc pas qu'en Alsace il s'agit du nom du général Boulanger pour que les troupes de sabre allemands entrent dans une colère terrible ! C'est le commandement des autorités militaires allemandes, parce qu'elles savent que cet officier général est décidé, si la guerre éclatait et qu'il fut chargé du commandement sur place, à nous faire pour empêcher la mobilisation allemande, quitta à prendre les mesures les plus rigoureuses."

On prétend que le ministre de l'intérieur était en possession de certains télégrammes chiffrés qui, après avoir été déchiffrés, ont été soumis au conseil d'enquête.

Ces dépêches prouveraient, dit-on, que le général Boulanger était en correspondance avec ses amis politiques au sujet des élections, alors qu'il commandait encore le 12e corps d'armée.

Paris, 31 mars.—Hier, à la chambre des députés, M. Laguerre a proposé, secondé par M. Pelletan, une motion demandant de réviser la Constitution. Dans le cours de la discussion, plusieurs bonapartistes ont déclaré qu'ils appuieraient cette demande qu'ils croient être un appel au peuple.

DERNIERES DEPECHE

(Dépêches spéciales à LA JUSTICE.)

CONTESTATION DE LAVAL

Montréal, 31 mars.—Le jugement de l'élection contestée du comté de Laval, par le parlement local, a été remis à samedi.

LE NOUVEAU MINISTRE

M. H. J. Cloran

Montréal, 31 mars.—On dit que comme M. Mercier peut satisfaire l'élément catholique irlandais en nommant seulement un autre Irlandais à la place de M. McShane, le nom de M. H. J. Cloran est désigné comme celui du ministre futur.

Aux électeurs de l'Aisne

Paris, 31 mars.—Le général Boulanger a décidé de ne pas se porter à la députation dans le département de l'Aisne et d'accepter la candidature qu'on lui offre dans le département du Nord où des élections auront lieu le 15 avril. Le général a envoyé la lettre suivante aux électeurs de l'Aisne : "Les élections de dimanche ont une signification particulière. Elles prouvent que les électeurs comprennent la nécessité de maintenir la dignité nationale et l'intégrité du territoire français, de protester contre l'état d'impuissance dans lequel le parlement et le gouvernement sont tombés et contre les calamités et les injustices annoncées sur des soldats républicains qui n'ont jamais combattu que pour la défense de leur pays. C'est au gouvernement à tenir compte de la leçon qu'il a reçue."

"Après avoir j'étais intelligible et le respect que m'inspire le suffrage universel, me défends d'accepter un siège au détriment de concurrents à côté desquels je ne suis pas contre lesquels je me trouvais sur la liste."

"Paris, 31 mars.—Les journaux ne s'occupent aujourd'hui que de la mise à la retraite du général Boulanger. Les organes ministériels et les feuilles orléanistes applaudissent au décret du président Carnot, comme ils avaient applaudi à la mise en non-activité du général Boulanger."

Le Journal des Débats dit : "La carrière militaire du général Boulanger est maintenant close. Le voilà rendu à la vie civile qui est sa véritable vocation."

Le général Boulanger n'ayant pas décidé de choisir entre la place publique et le champ de manœuvres, le gouvernement a été forcé de choisir pour lui. Il peut maintenant siéger à la chambre dans le groupe formé autour de son nom. Quant au pays, il reprendra possession de lui-même."

Le Temps s'exprime ainsi : "Le général Boulanger n'ayant pas décidé de choisir entre la place publique et le champ de manœuvres, le gouvernement a été forcé de choisir pour lui. Il peut maintenant siéger à la chambre dans le groupe formé autour de son nom. Quant au pays, il reprendra possession de lui-même."

Le Figaro le Soleil et le Moniteur universel approuvent la mise à la retraite. A propos des élections de l'Aisne, le Figaro prétend tirer des chiffres de scrutin la preuve que la moitié des électeurs de l'Aisne qui ont voté pour Boulanger étaient des conservateurs."

La Justice, organe de M. Clémenceau, et le Radical, journal de M. Henry Maret, donnent leur approbation au ministre. Les feuilles favorables au général Boulanger s'expriment avec une grande violence à l'égard du gouvernement. La France dit que c'est un crime pour un ministre français de faire de la politique à l'étranger."

La Lanterne et la Cocarde ont avec eux une extrême énergie contre le président Carnot, contre les ministres et contre le parlement. Dans l'Intransigeant, M. Henri Rochefort supplie ses lecteurs de surveiller la liste des futures promotions de généraux ; il prédit que ceux qui ont condamné le général Boulanger recevront bientôt de plus hauts grades et des décorations."

Le véritable note du sentiment public paraît être donnée par les journaux qui, sous être partisans du général Boulanger, s'occupent qu'il ait été traité avec toute la rigueur de la loi, tandis que M. Wilson après avoir abusé de sa position officielle pour livrer au trafic des décorations, ne subira aucune peine pour les méfaits qu'il a commis."

Parmi ces journaux indépendants, il faut citer le Paris et le Petit Journal. L'organe de M. Charles Laurent, le Paris ne prend pas le parti du général Boulanger qui, selon lui, représente maintenant "la république personnelle, le futur président du plébiscite," et ne sera au parlement qu'un comparso effacé ; mais ce journal ajoute : "La France pensera qu'il est odieux de punir avec la dernière rigueur un honnête homme et un bon administrateur militaire alors qu'on montre tant d'égards pour celui qui avait transformé l'Élysée en une agence d'affaires véreuses."

De son côté, le Petit Journal estime que "la punition infligée au général Boulanger est excessive et que le ministère s'est engagé dans une lutte dont il ne sortira pas vainqueur."

Paris, 31 mars.—Le comté de protestation nationale discuté actuellement la ligne de conduite qu'il se propose de suivre à l'avenir. Il est possible que le nom du général Boulanger, comme candidat aux prochaines élections de ballottage qu'il aurait lieu dans le département de l'Aisne, le 8 avril, soit retiré et que le comité conseille aux électeurs de reporter leurs voix sur M. Doumer, le candidat radical."

On prétend que le ministre de l'intérieur était en possession de certains télégrammes chiffrés qui, après avoir été déchiffrés, ont été soumis au conseil d'enquête. Ces dépêches prouveraient, dit-on, que le général Boulanger était en correspondance avec ses amis politiques au sujet des élections, alors qu'il commandait encore le 12e corps d'armée."

Paris, 31 mars.—Hier, à la chambre des députés, M. Laguerre a proposé, secondé par M. Pelletan, une motion demandant de réviser la Constitution. Dans le cours de la discussion, plusieurs bonapartistes ont déclaré qu'ils appuieraient cette demande qu'ils croient être un appel au peuple."

M. Baudry d'Asson (royaliste) a dit qu'il voterait pour la proposition, espérant qu'elle tendrait à restaurer la monarchie légitime qui, seule, pourrait sauver la France. Le ministre Viette proposa d'attendre le premier ministre Tirard pour porter une décision."

M. Brisson a dit qu'il était opposé à la révision, et, faisant allusion au général Boulanger, il a dit que la satisfaction qu'apporterait l'adoption de cette mesure ne devrait pas être donnée à une personne qui a attaqué les institutions du pays et qui a parlé de purger la chambre."

M. Clémenceau a favorisé la révision en disant que la constitution ne s'accordait pas avec la démocratie républicaine. Le ministre Sarrien pressa la chambre de rejeter la question, alléguant qu'il est essentiel qu'on ajoute désormais aucune cause de discord à celles existant déjà."

M. Goblet croit que la révision n'améliorera pas du tout la situation tant qu'on n'apportera pas la réforme qui consiste à avoir un gouvernement soutenu par la majorité républicaine et capable de résister à la multitude des factions."

Le premier ministre, M. Tirard, qui était entré pendant le débat, déclara qu'il approuvait pleinement les vues de M. Sarrien. Il a ajouté : "Si la chambre prend la motion en considération, le ministère refusera d'assumer toute responsabilité, car une telle action de la part de la chambre, fournira un nouvel argument au manifeste audacieux du général dissident."

La défaite du ministère a fait sensation dans la chambre. Dès que le vote fut annoncé, M. Tirard a quitté l'Élysée. M. Laguerre part aujourd'hui pour un des Départements du Nord où il doit commencer une campagne électorale en faveur du général Boulanger. Le général exposera lui-même son programme à un banquet qu'on doit lui offrir à Lille le chef-lieu du département où il posera sa candidature."

Après une courte suspension de la séance, la chambre s'est réunie de nouveau à 9 heures p. m., M. Cunéo D'Orlando (bonapartiste), propose que les bureaux nomment, aujourd'hui, un comité pour réviser la constitution. Après un débat assez violent, M. De Sonmier, de la gauche, pressa la chambre d'attendre la formation d'un nouveau cabinet. La motion de M. D'Orlando fut rejetée par un vote de 233 contre 195. Ce résultat fut acclamé avec ironie par la droite. La chambre s'ajourna alors jusqu'à 2 heures p. m., aujourd'hui. Le conseil du cabinet s'est réuni à l'Élysée hier à 9 hrs. p. m. Le sénat a, finalement, adopté le budget tel que modifié par la chambre des députés."

Le président Carnot a accepté la démission du cabinet. Les ministres toutefois, réglèrent les affaires de leurs divers départements jusqu'à la nomination de leurs successeurs. On croit que M. Floquet sera appelé à former un cabinet. MM. Ferry, Raynal, Ribot et Rouvier se sont rencontrés aujourd'hui afin de se concerter pour prévenir la formation d'un cabinet dont M. Floquet serait le chef."

Crise ministérielle

Paris, 31 mars.—Le nouveau cabinet n'est pas encore formé, mais on croit généralement qu'il aura pour chef soit M. Floquet, soit M. de Freycinet. Bien que ces deux hommes d'état ne soient pas ce que l'on appelle des appuis du général Boulanger, ils désapprouvent la rigueur avec laquelle le gouvernement Tirard a traité ce dernier."

La chute soudaine de ce gouvernement est l'œuvre des bonapartistes et est considérée par plusieurs qui ne sont pas bonapartistes comme une juste revanche. On exerce maintenant une énorme pression sur le président Carnot pour lui faire adopter un programme radical, former un cabinet radical et réhabiliter le général Boulanger. S'il refuse, les radicaux, les socialistes monarques de lui opposer le général à la candidature de la présidence. Le général est aujourd'hui maître de la situation."

En ouragan à Brest

Paris, 31 mars.—Un ouragan d'une violence exceptionnelle sévit à Brest. Les dommages sont importants. Les navires ne peuvent plus ni entrer ni sortir du port."

L'empereur Frederic

Berlin, 31 mars.—Cet après-midi, l'empereur a fait une courte promenade dans le parc du château. Il était accompagné de l'impératrice, des princesses et du docteur Mackenzie."

La Volks Zeitung fait l'éloge du dévouement de l'impératrice pour l'empereur et dit que son sentiment à l'égard du peuple allemand est du caractère le plus amical."

L'expédition d'Abyssinie

Rome, 31 mars.—Le général San Marzano, commandant en chef des forces italiennes en Abyssinie, a télégraphié au ministère de la guerre que ce matin à trois heures des troupes italiennes ont échangé des coups de feu avec un détachement d'Abyssiniens se portant en avant. Après une fusillade d'une demi-heure l'ennemi a cessé d'avancer. Des masses profondes de troupes abyssiniennes se trouvent derrière le détachement d'avant-garde. Les hauteurs Digdiga au sud-ouest de Saati sont occupées par les soldats du roi Jean. Une colonne de cavalerie abyssinie a passé les puits Saker au nord-ouest de Saati."

Dans une dépêche datée de ce soir, cinq heures, le général San Marzano dit que la situation n'est pas changée et que les Abyssiniens n'ont pas l'air de méditer une attaque générale."

Les inondations en Allemagne

Berlin, 31 mars.—Dans les environs de Cassel l'inondation tend à augmenter. Les rivières Fulda, Eider, Schwalm et Lahn ont aussi débordé. Les nouvelles provenant des districts inondés le long de la Vistule disent que sur une superficie de dix milles carrés soixante-sept villes sont inondées."

En Roumanie

Bucharest, 31 mars.—Le ministre des affaires étrangères a déclaré aujourd'hui à la chambre des députés que le gouvernement était fermement résolu à réprimer les désordres et à faire respecter le parlement et le trône."

Bucharest, 31 mars.—Plusieurs membres de la chambre des députés qui avaient l'habitude d'aller à la chambre avec un revolver dans la poche ont été arrêtés."

NOUVELLES DU JOUR

AVIS.—A l'avenir les annonces de décès, de mariages et de naissances seront strictement payables d'avance."

PERSONNE.

L'hon. M. Davies, M. P., de l'île du Prince Édouard, est en cette ville. M. Macdonald, sergent d'Armes de la Chambre des Communes, est à Québec. M. P. L. Toussaint, shérif d'Arthabaska, était en cette ville, hier."

PROGRAMME DE LA MESSE DE PAQUES A L'EGLISE ST.-JEAN-BAPTISTE

Aspergion de l'eau bénite. 1o Vidi aquam — Haydn, Chœur, Union Musicale. 2o Messe de Paques du Fauconnier, les chœurs par l'Union-Musicale, les solis par Mlle M. Moisan et MM. Th. Normandin, Nap. Drolet, Fortunat Gauvreau, H. Lalleur. GRADUEL 3o Haec dies—Lambillotte, solis, Mlle Moisan, madame Clod. Delisle, et M. Elz. St.-Laurent. OFFERTOIRE 4o Chant de Paques, musique de Paul Rougnon, chanté par M. Fortunat Gauvreau. ARCEMICONFRERIE SOLENNELLE 1o Grand Regina de feu Antonio Dessano. 2o Tantum Ergo — Schubert, par le chœur de l'Union Musicale. Chœur sous la direction de M. Eph. Dugal et orgue par M. Geo. Hébert. JUDICIAIRE Jeudi matin, Son Honneur le juge Chauveau, a rendu jugement dans la cause de Picard vs Sioui, et a condamné ce dernier à cinquante centins de dommages cinq piastres d'amende et les frais. La question de litispence n'a pu être maintenue. Il s'est soulevé une question de propriété ; mais le juge a décidé que, en supposant qu'il y eût des doutes sur la question de propriété, il n'appartenait à personne de dilapider la propriété titrée de M. Paul Picard avant que droit ne fut fait. C'est le droit exact, MM. les récalcitrants du village Huron de la Jonne-Lorette devront en tenir compte. LE GAZ COMBUSTIBLE M. Cyr. Duquet, président de la compagnie du gaz combustible de la province de Québec, et le lieutenant Rhodes, sont de retour de Pittsburg, où ils ont réussi à fonder une association pour l'exploitation de ce gaz dans cette province. On dit que plusieurs des premiers capitalistes de Pittsburg sont au nombre des associés. M. Schowb, vice-consul de France à Montréal, a accompagné ces messieurs à Ottawa. DERNIERES IMPORTATIONS Via Intercolonial—J. B. Leclerc, 2 ballons, 1 ballot ; G. R. Renfrew, 2 ballons, 1 ballot ; J. Anyot et frères, 4 caisses, 1 ballot ; W. McLimont, 2 caisses ; G. R. Renfrew, 1 caisse ; Glover, Fry et Cie, 1 caisse, 1 ballot ; Gauvreau, Pelletier et Cie, 1 caisse ; J. Hamel, 1 do ; Clinique Hardware Co., 1 pièce ; J. Anyot et frères, 7 caisses ; Langlois, Paradis et Cie, 10 sacs ; N. Turcotte, 10 sacs ; Colleton Forest, 250 obus vides, effets militaires, etc ; à ordre, 90 ballots de chanvre ; à ordre, 74 do ; Whiteloid et Turner, 50 caisses de sardines, 42 demi-caisses de thé ; Rév. Frère Dupont, 3 pièces de vin ; Miles Boxer, 2 caisses de vin ; à ordre, 86 ballots de chanvre ; J. Anyot et frères, 18 caisses ; Clinique Hardware Co., 5 caisses, 1 pièce ; Thibaudaux et frères, 1 caisse ; Glover, Fry et Cie, 6 caisses ; J. Anyot et frères, 1 caisse, 36 piles de soies ; Simons & Foulds, 3 caisses ; H. H. Sallow, 1 boîte ; Québec Worsted Co., 1 colis ; J. Anyot et frères, 1 do ; W. McLimont et fils, 2 caisses ; J. Anyot et frères, 1 do ; Gauvreau, Pelletier et Cie, 2 caisses ; Edson Fitch et Cie, 1 caisse. Via Express—J. B. Bédard, 1 paquet ; Clinique Hardware Co., 1 do ; A. Gravel, 1 do ; O. Fréchette, 1 boîte ; E. Giroux, 1 paquet ; D. M. McManamy, 2 mannes ; W. H. Polly et fils, 2 ballots ; Fisher et Blouin, 1 paquet ; Ryan et Cie, 1 boîte ; A. Paterson, 1 paquet ; G. E. Robitaille, 1 do ; M. T. Hunt, 1 boîte ; P. Synott, 1 do. COUR DU RECORDER Deux individus accusés d'ivresse, et trouvés l'un sur la rue Richardson et l'autre sur la rue d'Aiguillon, ont été condamnés l'un à 15 jours de prison et l'autre à \$2 et les frais. ARRESTATION D'UN VOLEUR Depuis quelques jours plusieurs pensionnaires de l'hôtel Dion se plaignaient de ce que plusieurs menus objets leur appartenant avaient été enlevés de leurs chambres. M. Dion soupçonna de suite un jeune homme du nom de Billy, dont le père demeure à Rimouski et qui depuis quelques jours pensionnait à l'hôtel. En conséquence profita de l'absence de Billy, il fit des recherches et dans un pupitre placé dans la chambre de ce dernier, il trouva deux sobjets volés. Il téléphora au poste central afin d'avertir les détectives. L'agent Fleury se transporta à l'hôtel où il opéra l'arrestation de Billy. Ce dernier a admis avoir volé un revolver mais a nié être coupable du vol de mouchoirs de soie, de pipes et de sac à tabac. Le prisonnier est âgé d'à peu près dix-sept ans et venait de terminer un cours de trois mois à l'école de cavalerie. L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE L'enlèvement de la neige n'est point une œuvre en ce pays. Il coûte chaque année aux chemins de fer des sommes fabuleuses. En 1887, le Grand Tronc a dépensé pour l'enlèvement de la neige \$110,000, et le Pacifique \$75,000. Un de nos confrères assure, d'un autre côté, que sur le chemin de fer Intercolonial, on a déboursé \$280,000, pour le même objet. ECHANGE DE COURTOISE Le conseil général des Facultés de Paris réuni sous la présidence de M. Gérard, vice-recteur, a décidé l'échange régulier des publications académiques entre l'Université de Paris et l'Université-Laval de Québec. TRISTE ACCIDENT Un bien triste accident est arrivé le 24 mars à l'île aux Coudres. Un jeune homme travaillait seul dans un moulin à farine lorsqu'un matin quelqu'un entra dans le moulin, et trouva le pauvre malheureux dans la trémie de son moulin là-tête écrasée et sans vie. Le coroner a tenu une enquête sur le cadavre, et le verdict a été "mort accidentelle" causée par la roue tournante du moulin. Le nom de l'infortuné est Elie Bouchard, jeune homme très estimé en cette paroisse. EN FAILLITE M. T. Méchaud et Cie, tanneurs à Deschambault, ont fait cession judiciaire aujourd'hui. M. D. Arcand, courtier, a été nommé gardien provisoire. MARITIME Le steamer Carthagenian, est parti de Glasgow hier pour Boston. Le steamer Châtenau-Léoville, de la ligne française, Bossière, est parti de Baltimore le 28 courant, en route pour Rotterdam et le Havre. Le steamer Sully a quitté le Havre pour Bordeaux. Ce steamer quittera Bordeaux le 15 avril pour Québec et Montréal. Le steamer allemand Saale, se rendant à Brême, par voie de Southampton, avec une partie de la maille des Etats-Unis pour l'Europe, s'est échoué mercredi soir vers sept heures dans le chenal Swash, au-dessous de Damb Beacon. Le Saale avait quitté son dock à Hoboken vers six heures et demie du matin. Parmi les passagers se trouve le petit pianiste Josef Hoffmann, retournant en Europe avec son père. DECES A St.-Roch, le 30 mars courant, à l'âge de 9 ans et 7 mois, Marie-Anne Léontine Elmira Chagnon Bolls-Isis Maheux, enfant de M. Joseph Maheux, maçon. Fils sera inhumé lundi. Le convoi quittera la maison mortuaire, rue des Fossés, 218, à 3.45 hrs. P. M., pour se rendre à l'église St.-Roch. R. I. P. NOUVEL Etablissement J. A. BARRAS, 355, RUE ST-JOSEPH

PROGRAMME DE LA MESSE DE PAQUES A L'EGLISE ST.-JEAN-BAPTISTE

Aspergion de l'eau bénite. 1o Vidi aquam — Haydn, Chœur, Union Musicale. 2o Messe de Paques du Fauconnier, les chœurs par l'Union-Musicale, les solis par Mlle M. Moisan et MM. Th. Normandin, Nap. Drolet, Fortunat Gauvreau, H. Lalleur. GRADUEL 3o Haec dies—Lambillotte, solis, Mlle Moisan, madame Clod. Delisle, et M. Elz. St.-Laurent. OFFERTOIRE 4o Chant de Paques, musique de Paul Rougnon, chanté par M. Fortunat Gauvreau. ARCEMICONFRERIE SOLENNELLE 1o Grand Regina de feu Antonio Dessano. 2o Tantum Ergo — Schubert, par le chœur de l'Union Musicale. Chœur sous la direction de M. Eph. Dugal et orgue par M. Geo. Hébert. JUDICIAIRE Jeudi matin, Son Honneur le juge Chauveau, a rendu jugement dans la cause de Picard vs Sioui, et a condamné ce dernier à cinquante centins de dommages cinq piastres d'amende et les frais. La question de litispence n'a pu être maintenue. Il s'est soulevé une question de propriété ; mais le juge a décidé que, en supposant qu'il y eût des doutes sur la question de propriété, il n'appartenait à personne de dilapider la propriété titrée de M. Paul Picard avant que droit ne fut fait. C'est le droit exact, MM. les récalcitrants du village Huron de la Jonne-Lorette devront en tenir compte. LE GAZ COMBUSTIBLE M. Cyr. Duquet, président de la compagnie du gaz combustible de la province de Québec, et le lieutenant Rhodes, sont de retour de Pittsburg, où ils ont réussi à fonder une association pour l'exploitation de ce gaz dans cette province. On dit que plusieurs des premiers capitalistes de Pittsburg sont au nombre des associés. M. Schowb, vice-consul de France à Montréal, a accompagné ces messieurs à Ottawa. DERNIERES IMPORTATIONS Via Intercolonial—J. B. Leclerc, 2 ballons, 1 ballot ; G. R. Renfrew, 2 ballons, 1 ballot ; J. Anyot et frères, 4 caisses, 1 ballot ; W. McLimont, 2 caisses ; G. R. Renfrew, 1 caisse ; Glover, Fry et Cie, 1 caisse, 1 ballot ; Gauvreau, Pelletier et Cie, 1 caisse ; J. Hamel, 1 do ; Clinique Hardware Co., 1 pièce ; J. Anyot et frères, 7 caisses ; Langlois, Paradis et Cie, 10 sacs ; N. Turcotte, 10 sacs ; Colleton Forest, 250 obus vides, effets militaires, etc ; à ordre, 90 ballots de chanvre ; à ordre, 74 do ; Whiteloid et Turner, 50 caisses de sardines, 42 demi-caisses de thé ; Rév. Frère Dupont, 3 pièces de vin ; Miles Boxer, 2 caisses de vin ; à ordre, 86 ballots de chanvre ; J. Anyot et frères, 18 caisses ; Clinique Hardware Co., 5 caisses, 1 pièce ; Thibaudaux et frères, 1 caisse ; Glover, Fry et Cie, 6 caisses ; J. Anyot et frères, 1 caisse, 36 piles de soies ; Simons & Foulds, 3 caisses ; H. H. Sallow, 1 boîte ; Québec Worsted Co., 1 colis ; J. Anyot et frères, 1 do ; W. McLimont et fils, 2 caisses ; J. Anyot et frères, 1 do ; Gauvreau, Pelletier et Cie, 2 caisses ; Edson Fitch et Cie, 1 caisse. Via Express—J. B. Bédard, 1 paquet ; Clinique Hardware Co., 1 do ; A. Gravel, 1 do ; O. Fréchette, 1 boîte ; E. Giroux, 1 paquet ; D. M. McManamy, 2 mannes ; W. H. Polly et fils, 2 ballots ; Fisher et Blouin, 1 paquet ; Ryan et Cie, 1 boîte ; A. Paterson, 1 paquet ; G. E. Robitaille, 1 do ; M. T. Hunt, 1 boîte ; P. Synott, 1 do. COUR DU RECORDER Deux individus accusés d'ivresse, et trouvés l'un sur la rue Richardson et l'autre sur la rue d'Aiguillon, ont été condamnés l'un à 15 jours de prison et l'autre à \$2 et les frais. ARRESTATION D'UN VOLEUR Depuis quelques jours plusieurs pensionnaires de l'hôtel Dion se plaignaient de ce que plusieurs menus objets leur appartenant avaient été enlevés de leurs chambres. M. Dion soupçonna de suite un jeune homme du nom de Billy, dont le père demeure à Rimouski et qui depuis quelques jours pensionnait à l'hôtel. En conséquence profita de l'absence de Billy, il fit des recherches et dans un pupitre placé dans la chambre de ce dernier, il trouva deux sobjets volés. Il téléphora au poste central afin d'avertir les détectives. L'agent Fleury se transporta à l'hôtel où il opéra l'arrestation de Billy. Ce dernier a admis avoir volé un revolver mais a nié être coupable du vol de mouchoirs de soie, de pipes et de sac à tabac. Le prisonnier est âgé d'à peu près dix-sept ans et venait de terminer un cours de trois mois à l'école de cavalerie. L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE L'enlèvement de la neige n'est point une œuvre en ce pays. Il coûte chaque année aux chemins de fer des sommes fabuleuses. En 1887, le Grand Tronc a dépensé pour l'enlèvement de la neige \$110,000, et le Pacifique \$75,000. Un de nos confrères assure, d'un autre côté, que sur le chemin de fer Intercolonial, on a déboursé \$280,000, pour le même objet. ECHANGE DE COURTOISE Le conseil général des Facultés de Paris réuni sous la présidence de M. Gérard, vice-recteur, a décidé l'échange régulier des publications académiques entre l'Université de Paris et l'Université-Laval de Québec. TRISTE ACCIDENT Un bien triste accident est arrivé le 24 mars à l'île aux Coudres. Un jeune homme travaillait seul dans un moulin à farine lorsqu'un matin quelqu'un entra dans le moulin, et trouva le pauvre malheureux dans la trémie de son moulin là-tête écrasée et sans vie. Le coroner a tenu une enquête sur le cadavre, et le verdict a été "mort accidentelle" causée par la roue tournante du moulin. Le nom de l'infortuné est Elie Bouchard, jeune homme très estimé en cette paroisse. EN FAILLITE M. T. Méchaud et Cie, tanneurs à Deschambault, ont fait cession judiciaire aujourd'hui. M. D. Arcand, courtier, a été nommé gardien provisoire. MARITIME Le steamer Carthagenian, est parti de Glasgow hier pour Boston. Le steamer Châtenau-Léoville, de la ligne française, Bossière, est parti de Baltimore le 28 courant, en route pour Rotterdam et le Havre. Le steamer Sully a quitté le Havre pour Bordeaux. Ce steamer quittera Bordeaux le 15 avril pour Québec et Montréal. Le steamer allemand Saale, se rendant à Brême, par voie de Southampton, avec une partie de la maille des Etats-Unis pour l'Europe, s'est échoué mercredi soir vers sept heures dans le chenal Swash, au-dessous de Damb Beacon. Le Saale avait quitté son dock à Hoboken vers six heures et demie du matin. Parmi les passagers se trouve le petit pianiste Josef Hoffmann, retournant en Europe avec son père. DECES A St.-Roch, le 30 mars courant, à l'âge de 9 ans et 7 mois, Marie-Anne Léontine Elmira Chagnon Bolls-Isis Maheux, enfant de M. Joseph Maheux, maçon. Fils sera inhumé lundi. Le convoi quittera la maison mortuaire, rue des Fossés, 218, à 3.45 hrs. P. M., pour se rendre à l'église St.-Roch. R. I. P. NOUVEL Etablissement J. A. BARRAS, 355, RUE ST-JOSEPH

MAX O'RELL

Nous entendons qu'aujourd'hui un manifeste hier son vif désir d'entendre le célèbre conférencier français Max O'Rell donner à Québec une conférence en langue française ; il ajoutait même que c'est le désir général parmi tous ceux qui s'occupent d'art et de littérature, de revoir le spirituel écrivain. Ce désir est parfaitement réalisable ; ces personnes n'ont qu'à inscrire leur nom chez l'éditeur de musique A. Lavigne et si le nombre de noms inscrits est suffisant, Max O'Rell sera de nouveau à Québec le 10 avril prochain et fera une conférence dont le sujet sera "La France et les Français d'aujourd'hui."

NOTRE NOUVELLE PRESSE

Notre nouvelle presse est presque complètement installée. Il est probable que nous pourrions prendre notre nouveau format mercredi ou jeudi de la semaine prochaine.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Hier l'après-midi, Son Eminence a fait sa visite annuelle à la prison, en compagnie de Mgr Tôt. Voici les noms des prédicateurs de la Passion : A la Basilique, le Père Royer, O. M. I. ; à St-Jean-Baptiste, M. le curé Plamondon ; à St-Roch, M. le curé Délonger, dans l'après-midi pour les femmes, et M. Brouseau, le soir, pour les hommes ; à St-Sauveur, le Père Jodbin, l'après midi et le soir. A Notre-Dame de la Garde, le soir, M. l'abbé Roy, qui a prêché aussi au couvent de Bellevue, l'après-midi. Les Quarante-Heures sont commencés aujourd'hui au couvent de Bellevue. La retraite des universitaires, dont les exercices ont été suivis par un bon nombre de citoyens instruits, se termine ce soir, et la plupart des étudiants partent cet après-midi, pour la vacance de Paques. Jeudi l'après-midi, M. l'abbé Brouseau, du vicariat de St-Roch, a prêché la Passion à l'Asile de Beauport. M. l'abbé Georges Montrauil, parti lundi midi par les chars du Pacifique-Canadien, en route pour St.-Boniface, Manitoba, où il va exercer son ministère. EMOUVANT SAUVETAGE Mercredi l'après-midi, une personne qui se trouvait sur les Remparts, a vu tout-à-coup un grand morceau de glace se détacher du pont de l'île d'Orléans et partir à la dérive en emportant un équipage et ceux que la voiture renfermait. Un instant après, plusieurs embarcations se sont détachées du rivage de l'île et ont effectué le sauvetage des malheureux. CHAPEAUX Les chapeaux en feutre et en soie exhibés dans les splendides vitrines du magasin Laliberté sur la rue St-Joseph sont des plus élégants. Cette maison est la seule à Québec qui fabrique sur commande ces superbes chapeaux en Drap ou en Feutre appelés "Pulowers" et pour lesquels une médaille en or lui a été décernée à la dernière exposition provinciale. j e n o UNE MODESTE REQUETE Pendant l'été de 1863, lorsque les hôpitaux de Canton, Missouri, étaient remplis de malades et de soldats blessés, les dames de la ville, visitaient journellement ces braves qui n'avaient pas craint de risquer leur vie en défendant la patrie ; et leur prodiguaient mille délicatesses en vue d'améliorer un peu leur triste position. Dans ces circonstances, une jolie blondinette, gracieuse et souple comme une fleur printanière, allait au milieu des blessés, distribuant, de sa douce voix, fleurs et consolations, lorsqu'elle entendit tout à coup, un des blessés qui s'écriait : " Oh my Lord ! " Se rendant aussitôt auprès du lit du blessé, elle lui dit d'une voix douce et pleine de calmerie : " Eh bien ! mon brave, que lui voulez vous au " Lord Maire ; parlez sans crainte, quelle que soit votre requête je prends sur moi de vous la faire accorder, car il ne refusera rien à sa fille chérie, j'en suis certaine. " Entendant ces mots résonner à ses oreilles comme une douce mélodie et tout surpris de voir apparaître une jeune fille, au lieu et place du seigneur qu'il venait d'invoquer, il ne perdit pas sa présence d'esprit et résolut de mettre à profit le bienheureux quiproquo. Envoyant la charmante blonde d'un regard enflammé : " Je crains de voir repousser ma demande, dit-il. " " Je promets d'avance, mon ami... " " Eh bien, puisqu'il en est ainsi dit-il, en joignant ses mains suppliatives vers la jeune fille, intercédez pour moi auprès du Lord Maire votre père afin qu'il fasse de moi son gendre. " GRANDE ATTRACTION L'événement le plus important de la saison pour la ville, et le faubourg St-Jean en particulier, sera certainement la grande et belle exposition du stock de nouveautés de M. Eugène Roy qui a lieu aujourd'hui samedi, dans le spacieux et splendide magasin au bloc Hethrington, 332 rue St-Jean. Le public est respectueusement prié de ne pas trop se hâter de faire ses achats avant qu'il lui soit donné de pouvoir visiter cette grande exposition des plus hautes nouveautés des marchés américains et européens. Venez en foule, le jour de l'ouverture (samedi saint) ; les marchandises seront vendues à des bas prix étonnants. e. j. LES AMELIORATIONS A QUEBEC Nous entendons, dire si souvent que les choses vont en retournant à Québec, que vraiment il nous vient à l'idée de frapper un coup formidable et décisif sur les inséparables détracteurs de notre population, en démontrant clairement une fois pour toutes que si Québec met des lenteurs dans certaines questions d'améliorations nécessaires, bien souvent aussi il sait dévancer même les plus rapides dans la voie du progrès. Paris ne s'est pas fait un jour, et il serait pour le moins, imprudent de vouloir prétendre que Québec peut dorénavant en Paris complet en moins de temps qu'il en faudrait, par exemple, à Montréal pour devenir une ville remarquable. Au temps de St-Généviève, Paris n'avait pas de Louvre, de Tuileries, de Jardin d'acclimatation ni d'église. Tout cela s'est fait graduellement depuis, et il n'est jamais venu à la pensée de personne de critiquer le fait qu'il a fallu à Paris des

centaines d'années pour en arriver à posséder son système actuel d'éclairage et son président Carnot.

Il nous suffit donc, pour justifier notre thèse, de constater que Québec marche sur les traces de Paris et